MASSIF des ALPES

Réseau Espaces Valléens 2021

PRÉPARER LA CANDIDATURE ESPACES VALLÉENS 2021-2027

Webinaire
22 février 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

génope
créateur de liens

9h00 à 9h10
10 min

Gaëlle

Préambule

Règles de fonctionnement
Ordre du jour

Ce webinaire est enregistré

REC

L’ ordre du jour

9h10 – 10h25 : Appel à candidature Espaces Valléens : éclairage et réponses aux premières questions issues du Forum

10h25 - 10h40 : Séquence de questions complémentaires tchat + prise de parole

Pause 10’

10h50 – 11h40 : Réflexion collective en atelier : échange sur les besoins et identification des solutions pour finaliser les candidatures

11h40 – 12h10 : Restitution synthétique des ateliers

12h10 – 12h20 : Séquence de réponses aux questions formulées

12h20-12h30 : Clôture du webinaire

L'esprit du webinaire : Poursuivre la dynamique de réseau

2018 — 2019 — 2020

9h10 à 10h25
75 min

Marie-Claude Peisey-Delclos
Cécile Feyeux
Sandrine Plagnol

L’appel à candidature Espaces Valléens 2021-2027

Éclairages et réponses à la FAQ de la plateforme

Rétroplanning

Stratégie
Plan d'actions sur 7 ans
(3 ans + 3 ans)

Actions prioritaires 2021

Automne 2021

Accompagnement des territoires sur le lancement de leur stratégie – instruction des dossiers déposés dans le cadre des candidatures

Fin septembre

Comité politique interrégional de sélection qui valide l'ensemble des candidatures retenues.

Mi-septembre

Auditions politiques des candidats

Fin août

Auditions par le comité technique des candidatures insuffisantes

Comité de pilotage EV/délibération

15 juin

Dépôt des candidatures ; début d'analyse par le Comité technique interrégional (ANCT, deux Régions, Départements)

1er février

Lancement de l'appel à candidature

Bref rappel sur le dispositif Espaces Valléens

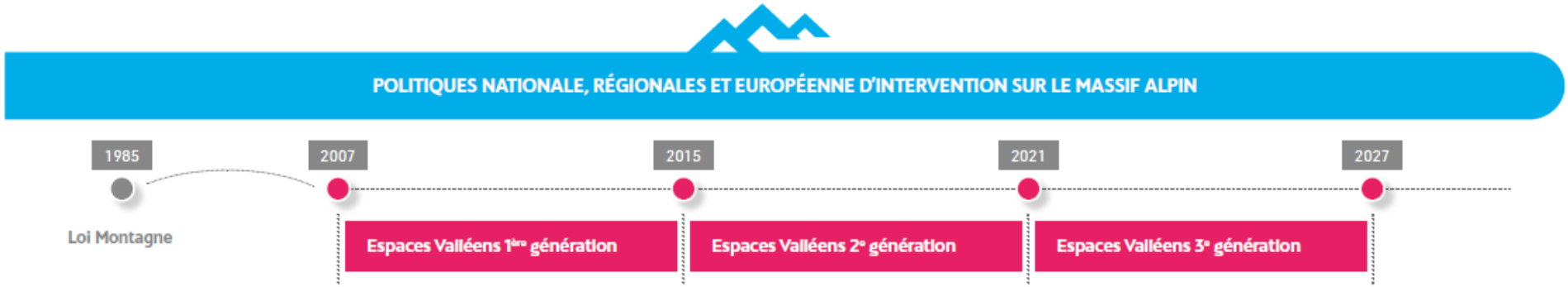

3 conditions interdépendantes de réussite

- Un **périmètre cohérent** qui permet les meilleurs retombées pour le territoire
- Une **gouvernance réinventée** avec l'ensemble des acteurs et des partenaires
- Une **stratégie territoriale** qui prend en compte la réalité du lieu de vie, de ses ressources propres et de ses habitants

35 territoires Espaces Valléens lors de la précédente programmation

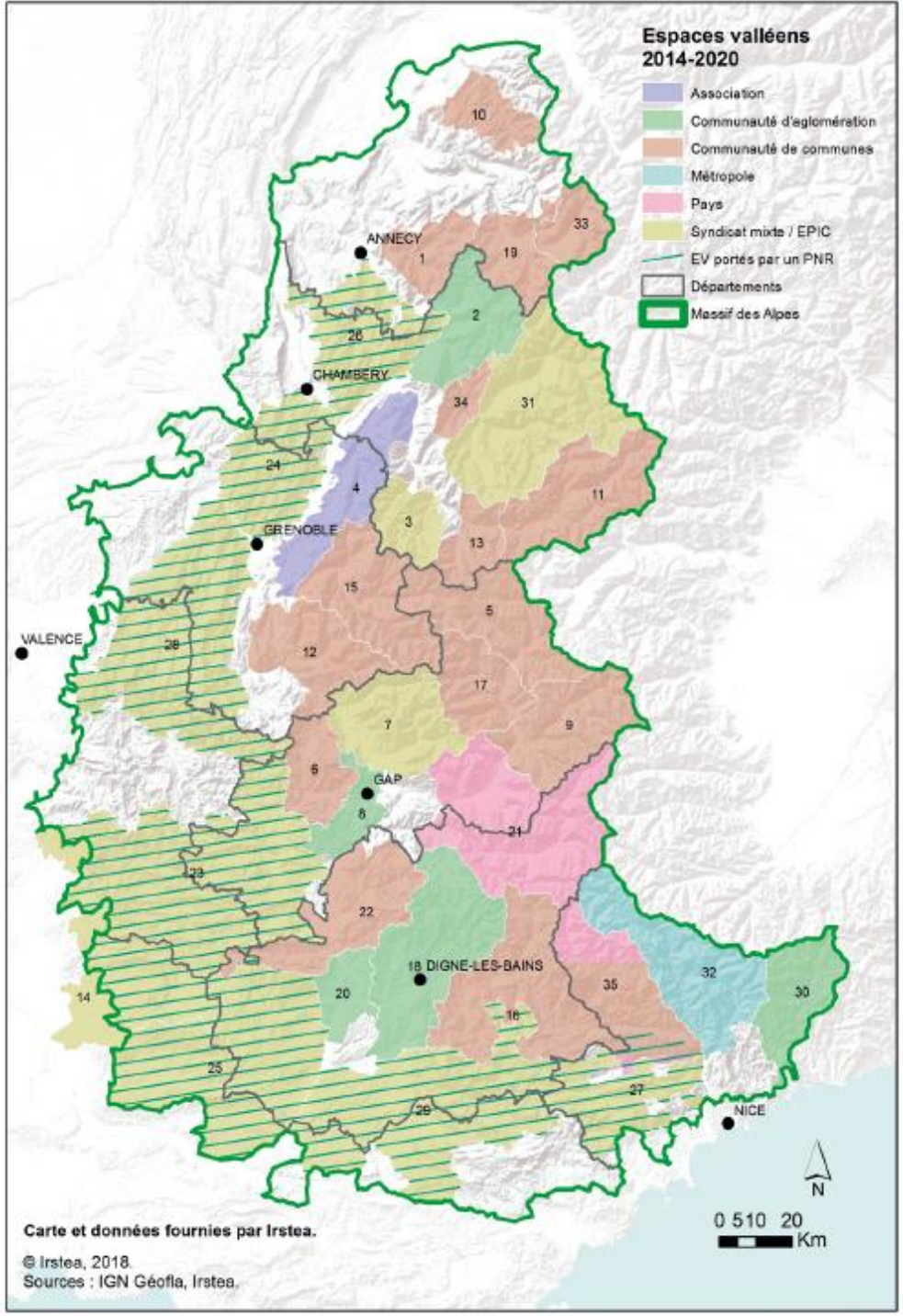

Carte des espaces valléens 2014-2020

Réalisée par Irstea-Lessem dans le cadre du projet de recherche EValoscope, soutenu par l'Europe (fonds FEDER) au titre de l'OS1 du POIA 2014-2020, en partenariat massif des Alpes, le commissariat de massif des Alpes ainsi que les régions AuRA et Sud."

C’est quoi un périmètre cohérent ?

- C’est un périmètre en accord avec le projet
- Il peut être redéfini en fonction des nouvelles EPCI et OT
- Il intègre autant que possible les zones blanches
- Il est réfléchi pour éviter la superposition d’Espaces Valléens sur un même territoire

➡ Votre dossier doit présenter le périmètre et argumenter sa cohérence

C’est quoi une gouvernance réinventée ?

- C’est la manière dont on va construire et faire vivre la stratégie
- Elle s’organise autour/avec des acteurs du territoire (consultation, prise de décision…)
- Elle est fédératrice socialement et économiquement et adaptée à l’enjeu de diversification touristique toute saison
- Elle fédère les différentes gouvernances locales

➡ Votre dossier doit présenter la gouvernance : les acteurs impliqués, le niveau de participation, les règles et modalités des instances, les modes de communication,…

C'est quoi une gouvernance réinventée ?

Qui participe à la décision ?

Quels modes de communication ?

Quels rythmes dans les rencontres ?

Comment sont intégrés les socio-professionnels ?

Comment fonctionnons-nous dans nos réunions ?

Quelle coordination avec les autres stratégies du territoire ?

Quels liens avec les autres contrats territoriaux ?

Quels sont les référents techniques et politiques?

Quelle prise en compte des besoins des populations ?

Une gouvernance adaptée est toujours réfléchie par rapport au contexte local

Ingénierie dédiée

- Décrire les moyens : quel poste (organigramme) ? Sur quel ETP ?
- Les Espaces Valléens accompagnés financièrement :
  - structures supports de préfiguration PNR sur 3 ans (1 EV)
  - les nouveaux territoires entrant sur 3 ans (4 EV ?)
  - les EV du groupe 3 sauf ceux portés par une agglo (5 EV)
  - cas particulier des EV suite à la tempête ALEX (2 EV)
- Réflexion en cours sur les méta EV, ingénierie inter-EV.
- Implication des chargés de projet dans l'animation du réseau

AMO stratégie EV

Les Espaces Valléens « nouveaux entrants »

S'il est fait appel à une prestation externalisée pour définir leur stratégie et accompagner la rédaction de leur candidature : un accompagnement financier sera possible pour cette étape .

C'est quoi une stratégie territoriale ?

Un exemple de projet Espace Valléen intégré

COMMENT UN PROJET SE CONSTRUIT-IL ?

À LA CROISÉE DES BESOINS D'UN TERRITOIRE ESPACE VALLÉEN ET DE LA POLITIQUE DE MASSIF.

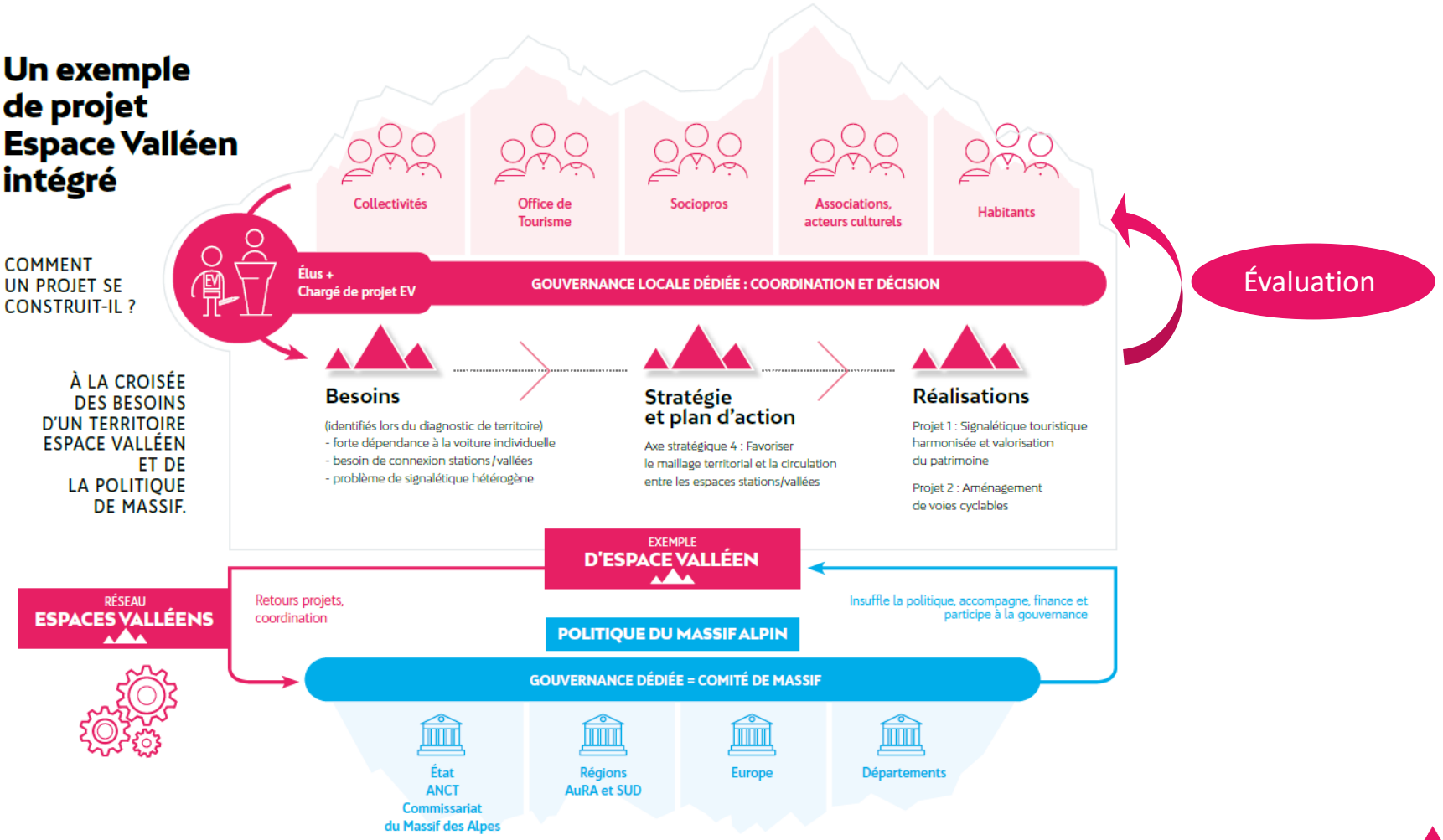

C’est quoi une stratégie territoriale ?

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un diagnostic à actualiser (études clientèles, évaluation, etc.)
- Un stratégie réactualisée : enjeux, ambitions, orientations
- Un plan d’actions : actions prioritaires + plan d’actions sur 3 ans dans un premier temps + estimation volumétrie financière globale sur 7 ans.
- Un dispositif de suivi et d’évaluation

Les stratégies doivent prendre en compte les orientations à l’échelle du massif :

- Un socle commun
- Une approche différenciée

Évaluation

Mesurer l'impact de la démarche sur le territoire

Deux échelles :

- **Espace Valléen** : pilotage, mise en œuvre, priorités, accompagnement des porteurs, la gouvernance → Les pilotes sont libres d'ajouter des critères à la grille qui leur semblent plus adaptés à leur contexte de gouvernance ou à leur stratégie

- **Massif des Alpes** : mesure de l'impact du dispositif au niveau alpin, communication auprès des élus et (ré)orientation éventuelle des politiques publiques → Le territoire candidat à la démarche EV s'engage dans le processus d'évaluation

Au travers de l'évaluation, **il s'agit de constater** :

- La bonne **mise en œuvre de la stratégie espace valléen** (réalisation des opérations prévues au plan d'action et atteinte des objectifs de la stratégie) et estimation de sa valeur ajoutée sur la destination (valorisation/ diversification/différenciation/ désaisonnalisation)
- Le **développement d'un tourisme 4 saisons** à l'échelle alpine.

→ S'appuyer sur l'existant – à enrichir dans une optique de transition

La diversification touristique

Favoriser **l'émergence d'une offre quatre saisons innovante, diversifiée et durable** à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels

Diversifier = diversification de l'offre, des publics et de la saisonnalité

Quelle éligibilité des actions ?

Attention : pas encore les cadres d'interventions de la CIMA

On reste dans la continuité !

Cela dépend du groupe dans lequel s'inscrit l'espace valléen.

Les actions éligibles :

- Investissement, aménagement, équipement
- Ingénierie, études et expérimentations
- Sensibilisation

S'inscrire dans une cohérence avec les schémas régionaux de développement touristique.

Quelle éligibilité des actions ?

Ne devrait pas être éligible :

- Voies cyclables : l'aménagement de l'infrastructure proprement dite.
- Acquisition de bâtiments
- Réalisation de parkings (terrassement, enrobée …)
- L'acquisition de parc vélos destinés à la location
- Investissements mobiliers et/ou travaux de réaménagements sur les OT (bureaux d'info, - touristiques …)
- Projets relevant des missions (classiques) des OT : support de promotion, de communication (papiers, numériques, e-influenceurs …), GRC, fonctionnement, investissement.
- Les actions évènementielles (festivals locaux, fêtes de villages-pastorales, sportifs, derby, concerts, films …)

Seuls les projets présentant un impact structurant à l'échelle du massif et ayant fait l'objet d'une validation en COPIL pourront solliciter un concours financier

Le socle commun

La stratégie doit répondre à des **enjeux prioritaires**, portés par le Comité de Massif des Alpes et partagés par les Régions:

- Accompagner l'**adaptation** au changement climatique dans le sens de la transition écologique

- Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles **attentes des clientèles** (séduire les clientèles jeunes, sensibilité environnementale...)

Les projets inter-Espaces Valléens

L'approche différenciée

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
EV fortement structurés par l'activité touristique et en tirant des revenus substantiels	EV dotés de stations moyennes (altitude, MP, lits)	Territoires présentant une économie diversifiée ; Activité touristique essentiellement tournée vers la proximité	PNR du Massif (ou territoires en préfiguration)
- Pays du Mont-Blanc - Oisans - Briançonnais - Vallée de Chamonix - Haute-Maurienne-Vanoise - Maurienne-Galibier - Arvans-Villars-SJM - Tarentaise Vanoise	- Aravis - Arlysère - Champsaur Valgaudemar - Pays des Ecrins - Buëch-Dévoluy - Tinée-Vésubie - Vallées d'Aigueblanche - Pays SUD - Haut-Chablais - Guillestrois-Queyras	- Aqua Terra - Pays Sisteron Buëch - Riviera Française - Pays Durance-Provence - Matheysine - Gap Tallard - Vallées d'Azur - Alpes Provence Verdon	- Vercors - Baronnies Provençales - Luberon Lure - Bauges - Chartreuse - Belledonne - Préalpes d'Azur - Ventoux - Verdon

Construire les stratégies EV

Afin de vous accompagner au mieux dans la rédaction de vos stratégies :

- CR du webinaire + audio sur le plateforme
- Réponses plus précises aux questions posées vers mi-mars
- Aide pour identifier des personnes relais
- Échanges entre vous via la plateforme : Forum
- Ne pas hésiter à remobiliser les groupes de travail du réseau
- Les ateliers de ce matin

10h50 à 11h40
50 min

Ateliers de réflexion

Échange sur les besoins et identification des solutions pour construire les candidatures

Merci de votre participation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Commissariat de massif des Alpes

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

génope
créateur de liens